



*Saint-Arnoult  
en Yvelines*



Nombre de jeunes conseillers en exercice : 13

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

L'an deux mille quinze, le douze du mois de décembre, s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

### **Ouverture de la séance par la Présidente de séance sortante**

Jasmine Turki, Présidente de séance, déclare la séance du Conseil Municipal des Jeunes du samedi 12 décembre 2015 ouverte à 10 h 35.

### **L'appel nominal des membres du CMJ**

La Présidente de séance procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

### **Circulation de la feuille de présence**

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Présent (e)</b>	<b>Absent (e)</b>
Jessy	<b>BERNARD</b>		<b>x</b>
Louise	<b>BOBINET</b>	<b>x</b>	
Sami	<b>BOUKARRI</b>		<b>x</b>
Elsa	<b>BRUNET</b>	<b>x</b>	
Romane	<b>CZECH</b>	<b>x</b>	
Ambre	<b>JOLLY</b>	<b>x</b>	
Hugo	<b>LACHARME</b>	<b>x</b>	
Antoine	<b>LANLARD</b>	<b>x</b>	
Eloi	<b>MAUPOINT</b>	<b>x</b>	
Cléa	<b>MISTRAL</b>	<b>x</b>	
Tifanie	<b>SIMONET</b>	<b>x</b>	
Jasmine	<b>TURKI</b>	<b>x</b>	
Alaïs	<b>VAREILLE</b>		<b>x</b>

La Présidente de séance fait circuler la feuille de présence pour signature.

### Vérification du Quorum

Jasmine Turki compte les présents et vérifie que le quorum est bien atteint. Le quorum est atteint à partir de 7 membres présents à la séance. La Présidente de séance annonce qu'il y a 10 membres du Conseil Municipal des Jeunes réunis. Le quorum est atteint. La séance peut continuer.

### 1 Désignation du secrétaire de séance

La Présidente de séance annonce que Louise Bobinet est désignée secrétaire de séance. Elle procède à la lecture de l'ordre du jour :

- ⇒ Désignation du secrétaire de séance
- ⇒ Élection du Président(e) de séance
- ⇒ Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 21 novembre 2015
- ⇒ Bilan du Téléthon 2015
- ⇒ Information Colis de Noël
- ⇒ Démission d'Alaïs Vareille
- ⇒ Questions diverses

### 2 Élection du Président(e) de séance

Jasmine Turki invite le Conseil Municipal des Jeunes à procéder à l'élection du Président de séance, élu pour 3 mois.

Si aucun candidat ne se désigne, le membre qui a obtenu le plus de voix est élu d'office.

Les candidats sont :

Prénom	Nom	Candidat
Jessy	<b>BERNARD</b>	
Louise	<b>BOBINET</b>	
Sami	<b>BOUKARRI</b>	
Elsa	<b>BRUNET</b>	
Romane	<b>CZECH</b>	<b>x</b>
Ambre	<b>JOLLY</b>	<b>x</b>
Hugo	<b>LACHARME</b>	
Antoine	<b>LANLARD</b>	<b>x</b>
Eloi	<b>MAUPOINT</b>	
Cléa	<b>MISTRAL</b>	
Tifanie	<b>SIMONET</b>	<b>x</b>
Jasmine	<b>TURKI</b>	
Alaïs	<b>VAREILLE</b>	

## 2. 1. Déroulement

La Présidente de séance demande un volontaire pour :

⇒ pour dépouiller : Elsa Brunet

⇒ pour comptabiliser : Hugo Lacharme

Le Président est élu pour 3 mois par un vote à la majorité absolue à bulletin secret.

Prénom et nom des candidats	Nombre de votes		
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Romane <b>CZECH</b>	5	4	6
Ambre <b>JOLLY</b>	1		
Antoine <b>LANLARD</b>	2	2	2
Tiphanie <b>SIMONET</b>	2	2	2

	1 <sup>ER</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0	0	0
Nombre de votants	10	10	10
Enveloppes déposées	10	10	10
Nombre de suffrages déclarés nuls	0	0	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	0	2	0
Nombre de suffrages exprimés	10	8	10

## 2. 2. Proclamation de l'élection du Président de séance

Jasmine Turki, Présidente de séance sortante, proclame Romane Czech Présidente de séance pour une durée de trois mois.

Romane Czech est élue avec 6 voix au 3<sup>ème</sup> tour.

### Installation du nouveau Président de séance

Jasmine Turki remercie le CMJ et échange sa place avec la Présidente de séance nouvellement élue.

**La Présidente de séance nouvellement élue reprend la séance avec l'ordre du jour suivant :**

### 3 Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 21 novembre 2015

Le Conseil Municipal des Jeunes approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance plénière du 21 novembre 2015.

### 4 Bilan du Téléthon 2015

95 jeunes ont participé à l'animation BubbleFoot proposée par le CMJ. 285 € seront versés à l'AFMTÉLÉTHON après la validation du Conseil Municipal de la Commune du mardi 15 décembre 2015.

### **Les objectifs ont-ils été atteints ?**

L'animation a-t-elle attiré des jeunes ?

Oui

Les jeunes se sont-ils amusés ?

Oui

L'animation a-t-elle permis de récolter des dons pour le Téléthon ?

Oui

Points à améliorer : la communication, l'affichage au Collège et chez les commerçants.

### **5 Information Colis de Noël**

Le CCAS en partenariat avec la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines propose aux membres du CMJ de participer à la remise des Colis de Noël qui aura lieu le samedi 19 décembre et le lundi 21 décembre. Un courrier leur sera adressé.

### **6 Démission d'Alaïs Vareille**

La Présidente de séance lit à haute voix le courrier de démission envoyé par Alaïs Vareille. Le CMJ prend acte de son choix et valide sa décision de quitter le CMJ. N'ayant pas de jeune inscrit sur la liste de résultats des élections pour l'école Guhermont, elle ne sera pas remplacée. Le Conseil Municipal des Jeunes est à ce jour composé de 12 Jeunes Élus.

### **7 Questions diverses**

#### **⇒ Cérémonie des Vœux du Maire**

Les membres du CMJ seront invités, comme chaque année, à participer à la Cérémonie des Vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 15 janvier.

#### **⇒ Retour sur l'intervention d'un membre associatif sur le thème du dérèglement climatique**

CMJ : « Sujet intéressant mais intervention un peu longue »

#### **⇒ Conseillers Honoraires**

Pour information, trois Conseillers Honoraires ont pris leurs fonctions le mercredi 2 décembre. Ils sont à la disposition du CMJ en cours de mandat pour leur apporter leurs connaissances d'anciens Jeunes Élus.

### **Clôture de la séance**

La Présidente de séance prononce la clôture de la séance du samedi 12 décembre 2015 à 11 h 35.